

Arrêté N° 2017_00632_VDM

**ARRÊTÉ MUNICIPAL LISTANT LES IMMEUBLES CONCERNÉS PAR LA CAMPAGNE DE
RAVALEMENT DENOMMÉE « SAINTE »**

Nous, Maire de Marseille, Sénateur des Bouches-du-Rhône,

Vu l'arrêté n°12/052/SG précisant les dispositions du Code de la Construction et de l'Habitation en matière de ravalement de façades,

Vu le règlement communal de la publicité, des enseignes et pré-enseignes de la Ville de Marseille, en vigueur,

Vu les documents d'urbanisme de la Ville de Marseille, en vigueur,

Considérant que le présent arrêté a pour objet de lister les immeubles concernés par la campagne d'injonction de ravalement de façade « SAINTE »,

Considérant que la façade des immeubles donnant sur l'axe « SAINTE », ainsi que la (les) façade(s) en retour desdits immeubles, formant un angle entre cet axe et les autres voies de circulation, ont fait l'objet d'un constat,

Considérant que la propreté de chaque immeuble donne lieu à un classement dans deux catégories : état de propreté satisfaisant et état de propreté non satisfaisant,

Considérant que tout immeuble classé dans la catégorie état de propreté non satisfaisant fait l'objet d'une lettre d'injonction de ravalement de façades,

ARRETONS

ARTICLE 1^{er} L'ensemble des immeubles figurant dans la liste en annexe font l'objet de la campagne d'injonction de ravalement de façade « SAINTE ».

ARTICLE 2 Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.

Robert ASSANTE

Monsieur l'Adjoint délégué à
l'Environnement, au Ravalement de façade,
au Patrimoine Municipal, au Relations avec
l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération
Marseillaise, au Patrimoine Municipal hors
Équipements Publics

Signé le : 18 mai 2017

ANNEXE N° 1 de l'Arrêté Municipal**AXE de RAVALEMENT « SAINTE »**

N° de parcelle	N° de voie	Type de voie	Libellé de voie	Ville
2018040 B0406	3	rue	Sainte	Marseille
2018040 B0182	4	Rue	Sainte	Marseille
2018040 B0282	12	Rue	Sainte	Marseille
2018040 B0284	14	Rue	Sainte	Marseille
2018040 B0276	17	Rue	Sainte	Marseille
2018040 B0286	18	Rue	Sainte	Marseille
2018040 B0275	19	Rue	Sainte	Marseille
2018040 B0274	21	Rue	Sainte	Marseille
2018040 B0288	22	Rue	Sainte	Marseille
2018040 B0273	23	Rue	Sainte	Marseille
2018040 B0272	25	Rue	Sainte	Marseille
2018040 B0271	27	Rue	Sainte	Marseille
2018040 B0291	28 75	Rue Rue	Sainte François Davso	Marseille
2018040 B0292	32	Rue	Sainte	Marseille
2018040 A0061	34	Rue	Sainte	Marseille
2018040 B0267	35	Rue	Sainte	Marseille
2018040 A0055	36	Rue	Sainte	Marseille
2018040 B0266	37	Rue	Sainte	Marseille

ANNEXE N° 1 de l'Arrêté Municipal**AXE de RAVALEMENT « SAINTE »**

N° de parcelle	N° de voie	Type de voie	Libellé de voie	Ville
2018040 A0054	38	Rue	Sainte	Marseille
2018040 A0144	40	Rue	Sainte	Marseille
2018040 A0141	41	Rue	Sainte	Marseille
2018040 A0069	43	Rue	Sainte	Marseille
2018040 A0106	44	Rue	Sainte	Marseille
2018040 A0107	46 48	Rue	Sainte	Marseille
2018040 A0105	47	Rue	Sainte	Marseille
2018040 A0102	49	Rue	Sainte	Marseille
2018040 A0100	53	Rue	Sainte	Marseille
2018040 A0109	54	Rue	Sainte	Marseille
2018040 A0099	55	Rue	Sainte	Marseille
2018040 A0111	56	Rue	Sainte	Marseille
2018040 A0098	57	Rue	Sainte	Marseille
2018040 A0097	59	Rue	Sainte	Marseille
2018040 A0140	60	Rue	Sainte	Marseille
2018040 A0140	36	Rue	de la Paix	Marseille
2018040 A0145	61	Rue	Sainte	Marseille
2018040 A0139	62 62A	Rue	Sainte	Marseille
2018040 A0112	63	Rue	Sainte	Marseille
2018040 A0134	64 66	Rue	Sainte	Marseille

ANNEXE N° 1 de l'Arrêté Municipal**AXE de RAVALEMENT « SAINTE »**

N° de parcelle	N° de voie	Type de voie	Libellé de voie	Ville
2018040 A0115	65	Rue	Sainte	Marseille
2018040 A0116	67	Rue	Sainte	Marseille
2018040 A0130	73	rue	sainte	Marseille
2078350 B0030	77	Rue	Sainte	Marseille
2078350 B0073	82	Rue	Sainte	Marseille
2078350 B0071	86	Rue	Sainte	Marseille
2078350 B0070	88	Rue	Sainte	Marseille
2078350 B0048	89 7	Rue Rue	Sainte des Tyrans	Marseille
2078350 B0069	90	Rue	Sainte	Marseille
2078350 B0067	92	Rue	Sainte	Marseille
2078350 A0029	94	Rue	Sainte	Marseille
2078350 B0059	95	Rue	Sainte	Marseille
2078350 B0060	97	Rue	Sainte	Marseille
2078350 B0061	99	Rue	Sainte	Marseille
2078350 B0062	101	Rue	Sainte	Marseille
2078350 A0073	102	Rue	Sainte	Marseille
2078350 B0063	103	Rue	Sainte	Marseille
2078350 B0064	105	Rue	Sainte	Marseille
2078350 B0066 2078350 B0065	107	Rue	Sainte	Marseille
2078350 B0066 2078350 B0065	17	Rue	de la Croix	Marseille

ANNEXE N° 1 de l'Arrêté Municipal**AXE de RAVALEMENT « SAINTE »**

N° de parcelle	N° de voie	Type de voie	Libellé de voie	Ville
2078350 A0030	109	Rue	Sainte	Marseille
2078350 A0032	111 113	Rue	Sainte	Marseille
2078350 A0184	114 116	Rue	Sainte	Marseille
2078350 A0047	115 117	Rue	Sainte	Marseille
2078350 A0065	118 120	Rue	Sainte	Marseille
2078350 A0048	119	Rue	Sainte	Marseille
2078350 A0050	121	Rue	Sainte	Marseille
2078350 A0051	123 125	Rue	Sainte	Marseille
2078350 A0056	127	Rue	Sainte	Marseille
2078350 A0057	129 129A	Rue	Sainte	Marseille
2078350 A0062	131 133	Rue	Sainte	Marseille
2078350 A0105	132	Rue	Sainte	Marseille
2078350 A0106	134	Rue	Sainte	Marseille
2078350 A0063	137	Rue	Sainte	Marseille
2078350 A0064	139	Rue	Sainte	Marseille
2078350 A0125	143-145	Rue	Sainte	Marseille
2078350 A0122	153	Rue	Sainte	Marseille
2078350 A0139	155	Rue	Sainte	Marseille
2078350 A0140	157	Rue	Sainte	Marseille
2078350 A0144	163	Rue	Sainte	Marseille